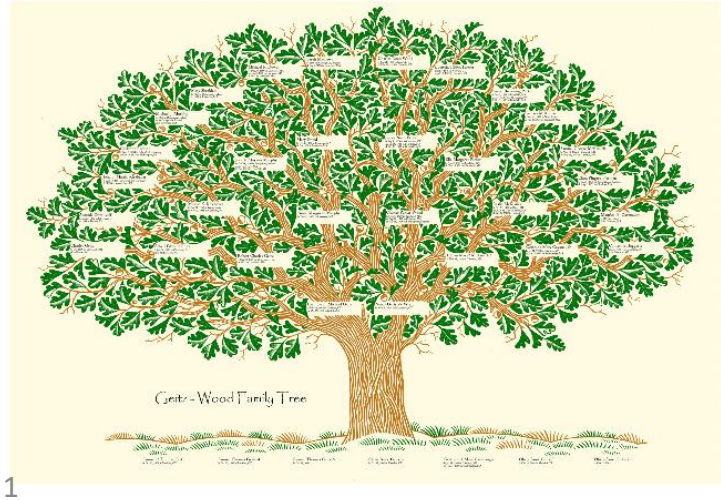
Atelier Généalogie

fil-guide utilisable en auto-formation

1. Démarrer sa généalogie

Ce document a été créé par l'Atelier Généalogie de la médiathèque d'Auvers-sur-Oise.
L'utilisation non commerciale en est libre et n'engage pas la responsabilité de la médiathèque.





Utilisation d’un fil-guide

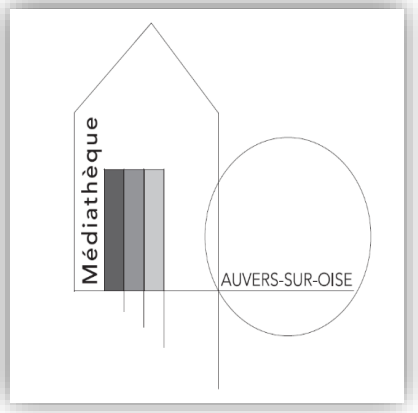
Les fils-guides sont des diaporamas de diapositives. Les fichiers sont au format ppsx ou pdf. Les fichiers au format ppsx peuvent contenir une narration vocale et être consultés via les visionneuses courantes. Vous pouvez contrôler le défilement des diapositives

1. Passer à la **diapositive suivante**, ou revenir à la précédente: **clic ou flèches de direction**,
2. Aller à une **autre diapositive** : Par **clic sur un lien** ,
3. Consulter un **document d’accompagnement** : Par **clic sur un lien**,
4. Aller vers un **site internet** : Par **clic sur un lien**,
5. **Quitter** le fil guide : touche d’échappement (**esc, échap**) ou fermeture de la fenêtre

Un lien, dit lien hypertexte, est un texte souligné de couleur bleue, puis violette une fois sollicité. Le mot retour est aussi un lien hypertexte qui permet de revenir à la diapositive qu’on avait quittée pour une autre non consécutive.

Pour revenir au fil guide, dans les cas 3 et 4, il suffit de revenir à la fenêtre du fil guide.

Les ateliers généalogie de la médiathèque



- **1 : Démarrer sa généalogie**
  Prérequis : Aucun Durée : 1h30
- Qu'est-ce que la généalogie ? Pour qui, pour quelles satisfactions ? Comment commencer ? Où et comment chercher ? Comment s'organiser et partager ? Quels outils, quelles aides ?

2 : la recherche généalogique

Prérequis : Vouloir commencer sa recherche. Durée : 1h30

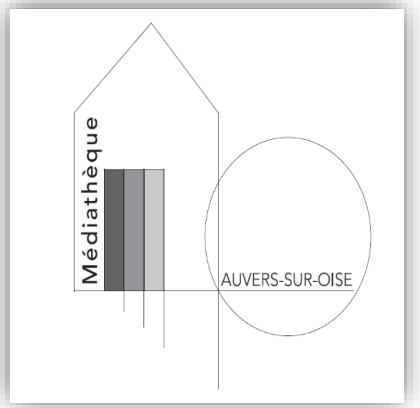
- La collecte des souvenirs et des témoignages. La recherche dans les actes paroissiaux, les actes d'état-civil et les autres sources d'information. Un peu de méthode.

3 : Plus de méthode et des outils

Prérequis : Avoir commencé sa recherche. Durée : 1h30

- Classer et mettre en forme ses archives. Les outils internet de généalogie, les associations, les revues dédiées à la généalogie, les logiciels outils ...

Qu’est ce que la généalogie?

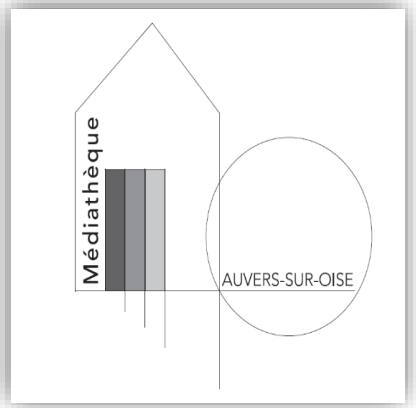


Établir une généalogie d'une famille donnée, qu'elle soit modeste ou notable, c'est reconstituer à travers les siècles la succession des générations précédentes.

Il est en général possible de remonter jusqu'au XVIIe siècle (assez aisément) ou au XVIe siècle (selon les régions).

La généalogie est une science rigoureusement inexacte, car nos ancêtres ont pu fauter, mais aussi parce que les causes d’erreur dans la recherche sont multiples.

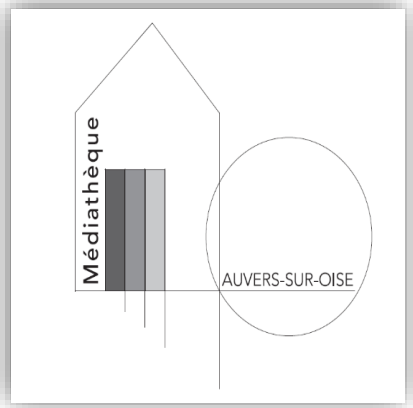
La généalogie: Pour qui?



- La généalogie n'est pas réservée aux familles « au sang bleu ».
- Toutes les familles ont une histoire, qu'il est possible de retrouver.
- L'état civil moderne et ancien, les archives sont généralement accessibles au public.

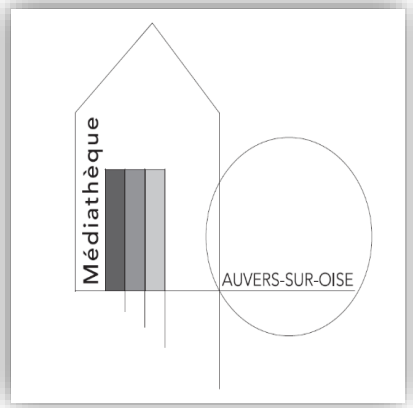
  - Ni expertise, ni diplôme ni profession exigés pour consulter.
  - Juste un peu de méthode et de patience, pour rechercher un par un ses ancêtres et reconstituer leur histoire et leur mode de vie.

La généalogie: Quelles satisfactions?



- Au-delà de la recherche des noms et des dates, redonner vie aux ancêtres et situer leur vie dans leur environnement et leur époque.
- Partager une histoire commune avec des cousins et des personnes déjà connues ou inconnues peut-être apparentées.
- Transmettre cette histoire commune aux nouvelles et futures générations.
- Lancer un journal de famille, rédiger un livre de famille, organiser une cousinade?

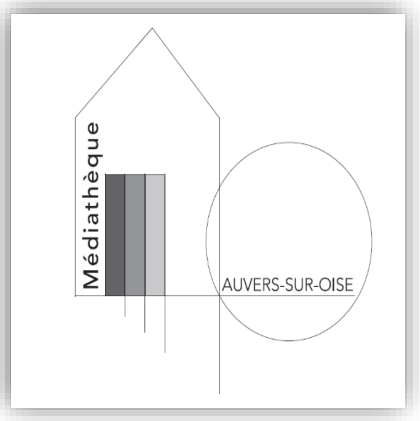
Quelle généalogie?



- Généalogie ascendante
  - De père en père, patronymique, ou encore « agnatique »
  - Par les pères et les mères, « cognatique », ou « par quartier »
- Généalogie descendante, à partir d'un ancêtre désigné
  - Par les hommes, ou « agnatique »
  - Complète, ou « cognatique »
- Se fixer et affiner au fur et à mesure ses propres objectifs de construction de sa généalogie
  - Nous avons 8 arrière-grands-parents (génération -3)
  - Nous avons 1024 ancêtres à la génération -10, sans compter les frères et sœurs.

Exemples d'arbres

Qu’est ce que la généalogie? Les parentés



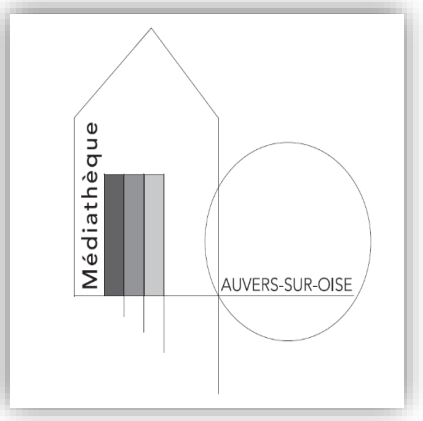
- Frères et sœurs germains: Du même père et de la même mère
- Frères et sœurs consanguins: Du même père
- Frères et sœurs utérins: De la même mère
- Cousin germain : cousin issu d'un frère ou d'une sœur du père ou de la mère,
- Cousin issu de germain : cousin issu d'un cousin germain.
- Cousin(s) au 3e degré, au 4e degré ... : cousins qui sont plus éloignés.
  - Mesurer le degré de cousinage: l’implexe.
  - Mesurer un taux de consanguinité
- La recherche ADN

La généalogie: Comment commencer?

- Franchir les 75 premières années, à l'aide:
  - Des vieux papiers, des photos, des souvenirs de famille
  - Interroger les membres de la famille
  - Eventuellement rendre visite aux cimetières
- *Mais vérifier les informations collectées*
- *Puis passer à la recherche des actes d'état-civil et à d'archives.*

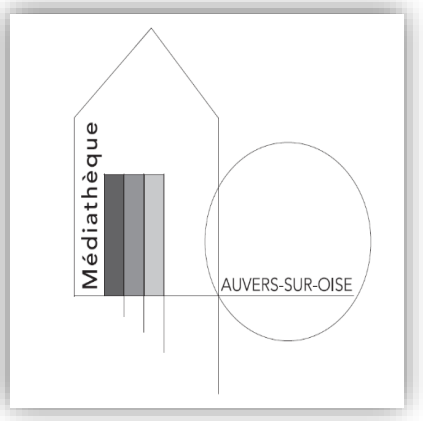


La généalogie: Où et comment chercher? 1/3



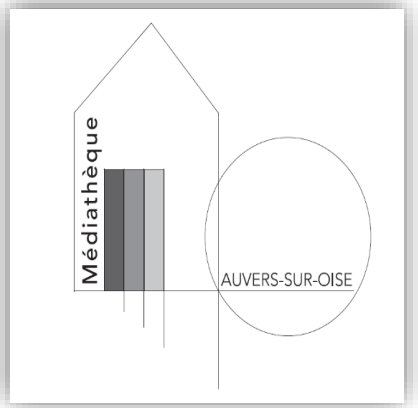
- En premier lieu: les archives de l'Etat-Civil
- Archives des mairies et des départements, en se rendant aux services des archives, par échange de courriers ou par accès internet.
- En remontant les actes jusqu'à la révolution
  - Tables décennales,
  - Actes de naissance, de mariage, de décès

La généalogie: Où et comment chercher? 2/3



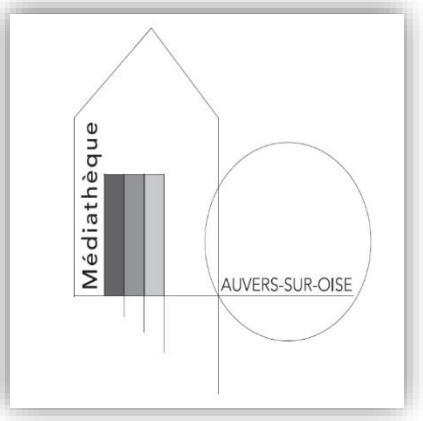
- L'état-civil laïc a été créé en 1793
  - Tables décennales,
  - Actes de naissance, de mariage, de décès
- De 1793 à 1805
  - Le calendrier républicain
    - L'an 1 commence le 22 septembre 1792 et reste en usage jusqu'en décembre 1805
  - Changements ponctuels de noms de lieux
    - Suppression des références à la royauté, la noblesse, la religion

La généalogie: Où et comment chercher? 3/3



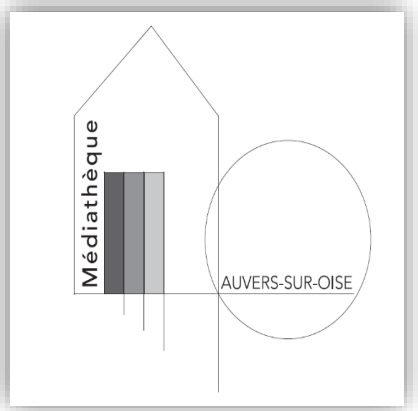
- Avant la révolution, les actes sont rédigés par les curés des paroisses
- Pas de tables décennales, mais parfois des tables alphabétiques ou chronologiques de baptêmes, mariages, sépultures
- Les écritures deviennent plus difficiles à déchiffrer, au fur et à mesure de la remontée dans le temps.
- Les actes sont de plus en plus pauvres
- Le français est la langue officielle, depuis l'édit de Villers-Cotterêts en 1539
- Le calendrier julien est de rigueur jusqu'au 4 octobre 1582

La généalogie: S'organiser



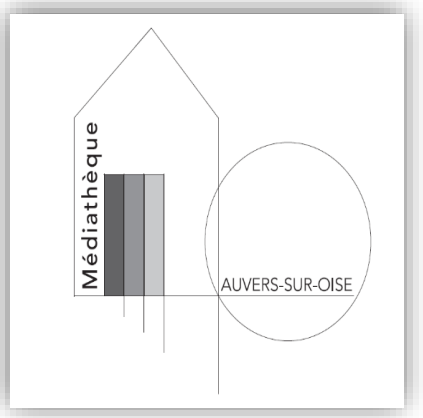
- Papier ou informatique? Un choix important et structurant
- En mode papier:
  - Beaucoup de fiches individuelles et de famille à créer et relier entre elles,
  - En plus des copies des actes et documents trouvés
- L'informatique apporte beaucoup d'aide:
  - Les archives sont assez facilement consultables par internet,
  - La capture des documents permet de stocker et classer les informations,
  - Des sites internet permettent de générer, enrichir et mettre à jour sa généalogie et de pratiquer l'entraide entre généalogistes.
  - Des logiciels permettent de constituer sa généalogie sur son ordinateur.

La généalogie: Quels outils?



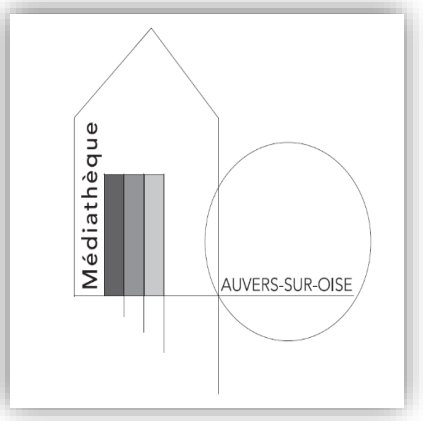
- Les sites physiques et internet des archives
- Des sites internet qui facilitent les recherches
- La capture des documents permet de stocker les actes et de les classer dans des dossiers informatiques
- Des sites internet permettent de générer, enrichir et mettre à jour sa généalogie. Un avantage: L'entraide entre généalogistes, une conséquence votre généalogie est alors publique.
- Des logiciels permettent de constituer sa généalogie sur son ordinateur. Ils contiennent des outils de détection d'incohérences et de présentation sophistiquée des arbres et des informations enregistrées.

La généalogie: Partager

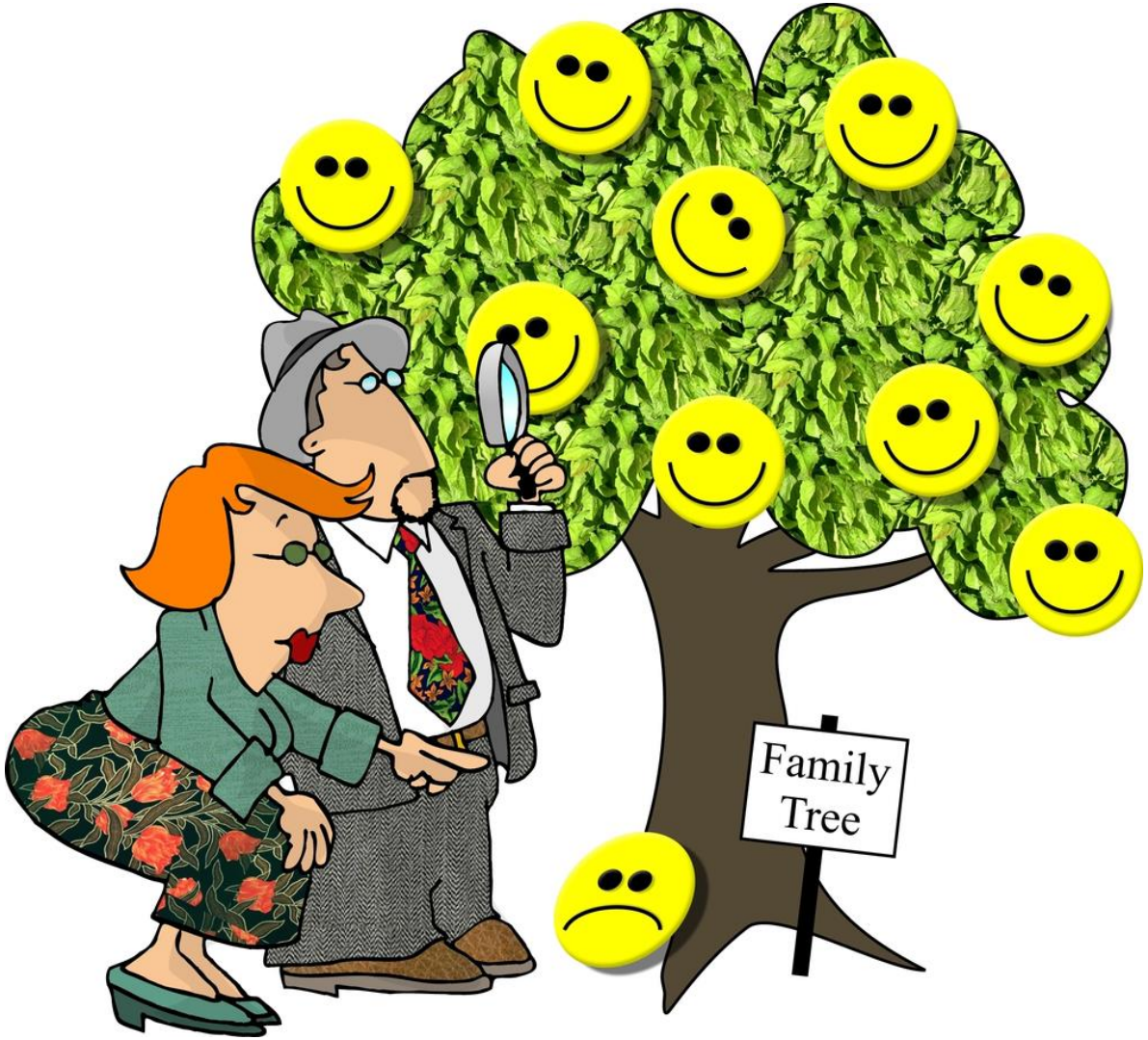


- L'intérêt des membres de la famille pour la généalogie est à tester, avant de se lancer dans un travail de communication, qui est toujours très conséquent.
- Pas trop de généalogie au sens strict: les listes de noms, de dates et de sources de documents sont peu attractives.
- Des arbres d'ascendance ou descendance,
- Des tableaux établissant les parentés
- Un journal de famille? Pour chaque numéro centrer le sujet sur une personne, sur un métier, sur des événements, des lieux, …
- Un livre de famille. Se lancer dans cette tâche suppose d'avoir établi une généalogie suffisamment stable.
- Organiser une cousinade

La généalogie: Quelles aides?

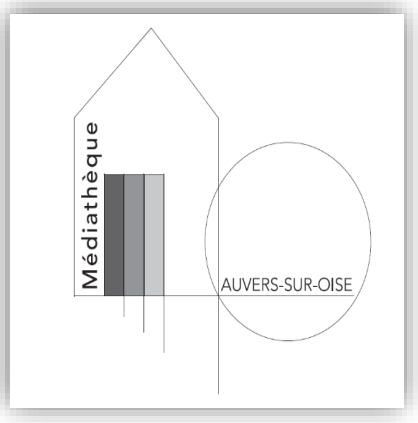


- La généalogie peut être un travail solitaire, cependant:
- Les généalogistes pratiquent volontiers l'entraide,
- De nombreux sites internet apportent de la méthodologie et des conseils (parfois d'experts).
- Des revues bien documentées existent, avec des articles d'experts.
- Cet atelier, dans le cadre de la médiathèque peut être un lieu de partage et d'entraide ajoutant la convivialité que n'ont pas les écrans.
- Des professionnels donnent des cours ou font des recherches sur commande.
- L'atelier de la médiathèque : Cercle d'échanges et d'entraide.



C'est presque tout pour aujourd'hui,
Voyons ensemble pour la suite:
Ateliers suivants,
Sujets de discussion,
Sessions thématiques

La généalogie: Exemples de sessions thématiques

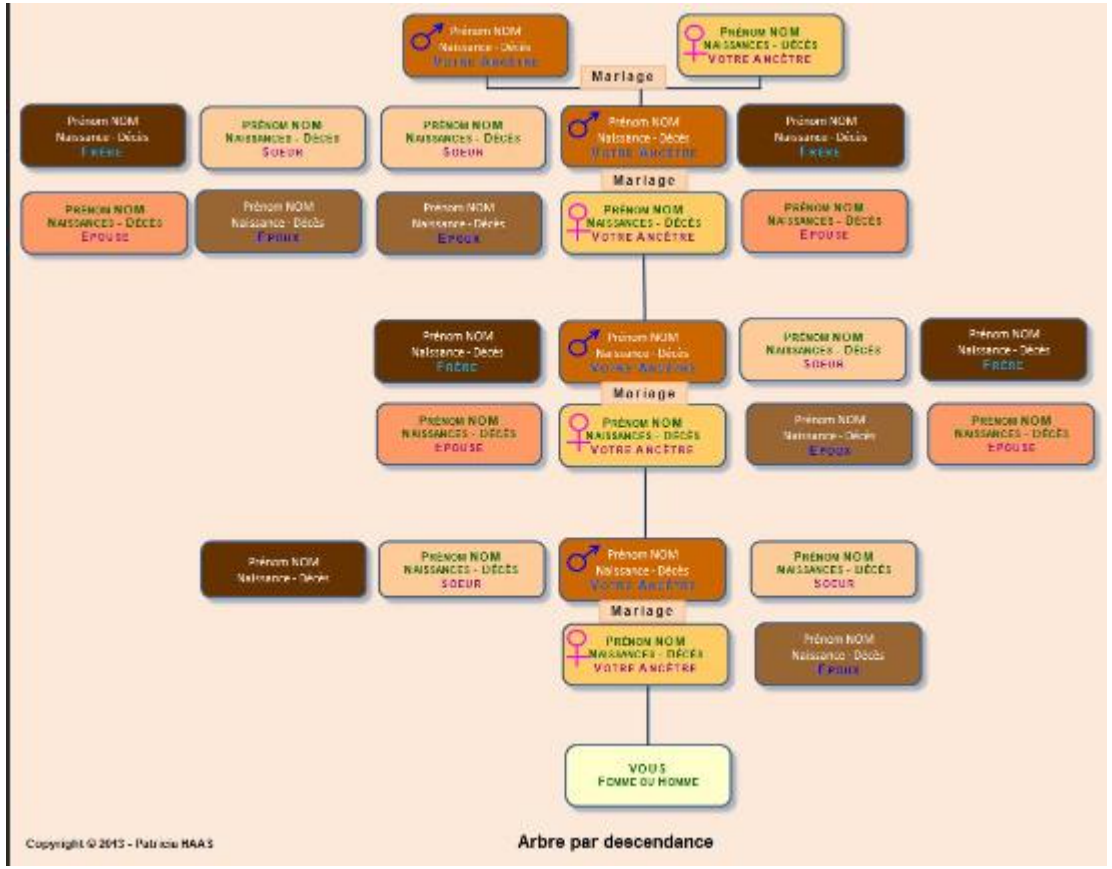


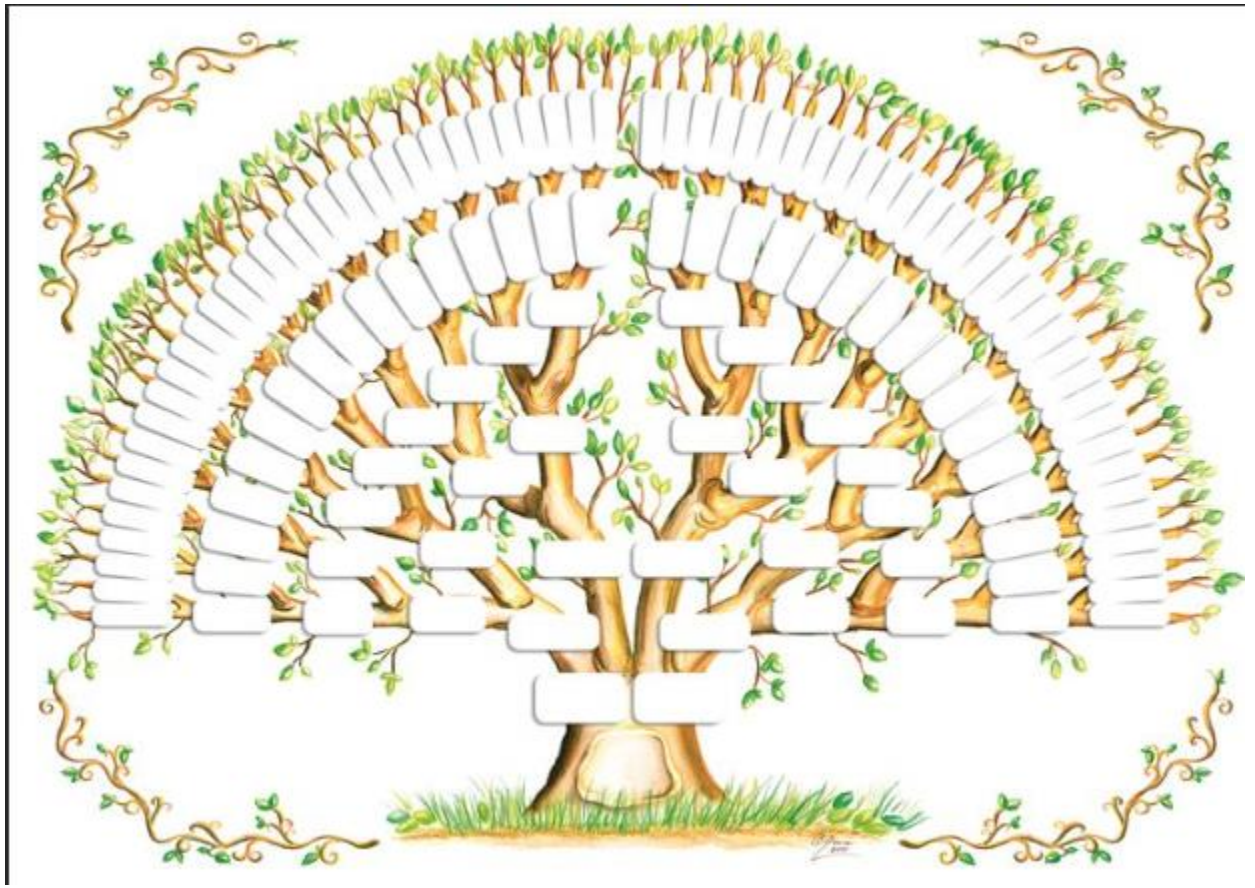
- Les cas particuliers de Paris, de l'Alsace-Lorraine, du comté de Nice et des pays francophones
- Etymologie des noms de famille
- Les prénoms
- La mobilité
- Qu'est ce que la noblesse?
- Les archives notariales
- Les archives religieuses
- Les archives militaires
- Les familles des religions protestantes, juives, musulmanes, …
- Les familles de l'outre-mer, de ,
- l'immigration

Retour

La généalogie: Exemples d'arbres

Retour





La généalogie: Taux de consanguinité

Retour

valeur génétique	parenté
1	jumeau identique
0,5 (1/2)	père, mère, fils et fille
0,25 (1/4)	grand-père, grand-mère, petit-fils et petite-fille
0,125 (1/8)	arrière-grand-père, arrière-grand-mère, arrière-petit-fils et arrière-petite-fille
0,0625 (1/16)	arrière-arrière-grand-père, arrière-arrière-grand-mère, arrière-arrière-petit-fils et arrière-arrière-petite-fille
0,03125 (1/32)	arrière-arrière-arrière-grand-père, arrière-arrière-arrière-grand-mère, arrière-arrière-arrière-petit-fils et arrière-arrière-arrière-petite-fille
0,5 (1/2)	frère bilatéral et sœur bilatérale
0,25 (1/4)	demi-frère et demi-sœur
0,25 (1/4)	oncle, tante, neveu et nièce
0,125 (1/8)	demi-oncle, demi-tante, demi-neveu et demi-nièce
0,125 (1/8)	grand-oncle, grand-tante, petit-neveu et petite-nièce
0,0625 (1/16)	demi-grand-oncle, demi-grand-tante, demi-petit-neveu et demi-petite-nièce
0,0625 (1/16)	arrière-grand-oncle, arrière-grand-tante, arrière-petit-neveu et arrière-petite-nièce
0,03125 (1/32)	arrière-arrière-grand-oncle, arrière-arrière-grand-tante, arrière-arrière-petit-neveu et arrière-arrière-petite-nièce
0,03125 (1/32)	demi-arrière-grand-oncle, demi-arrière-grand-tante, demi-arrière-petit-neveu et demi-arrière-petite-nièce
0,015625 (1/64)	demi-arrière-arrière-grand-oncle, demi-arrière-arrière-grand-tante, demi-arrière-arrière-petit-neveu et demi-arrière-arrière-petite-nièce
0,0625 (1/16)	demi-cousin et demi-cousine
0,125 (1/8)	cousin et cousine

La généalogie: Le calendrier julien

Retour

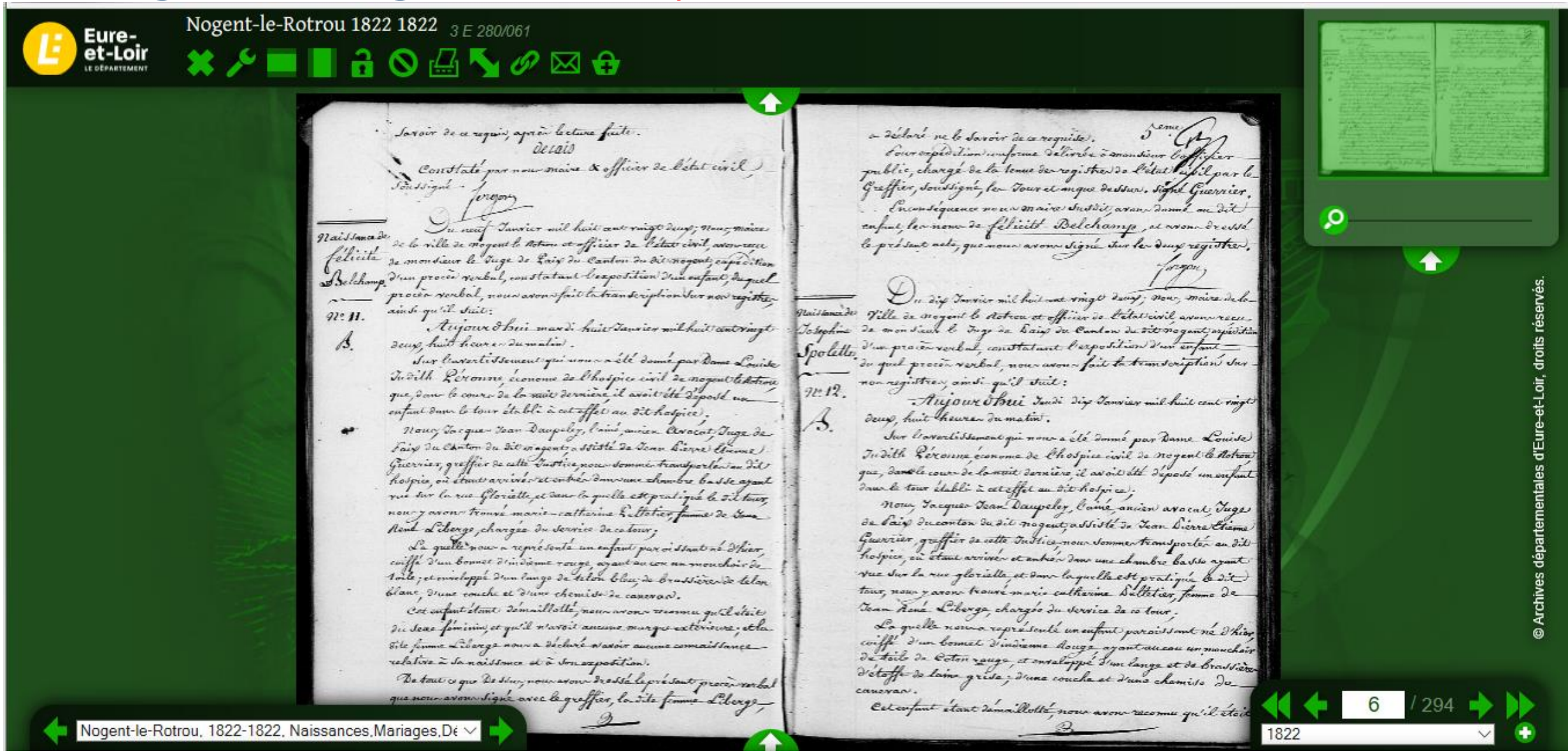
Le calendrier julien est un calendrier solaire utilisé dans la Rome antique, introduit par Jules César en **46 av.** J.-C. pour remplacer le calendrier romain républicain. Il a été employé en Europe jusqu'à son remplacement par le calendrier grégorien à la fin du XVIe siècle.

Le passage du calendrier julien au calendrier grégorien n'eut pas lieu au même moment partout dans le monde. Demandée par le concile de Trente, la réforme intervint au moment des guerres de religion ; le refus d'adopter le nouveau calendrier grégorien était principalement fondé sur une opposition politico-religieuse à la papauté. Il fut principalement le fait des États protestants et du monde orthodoxe dans son ensemble.

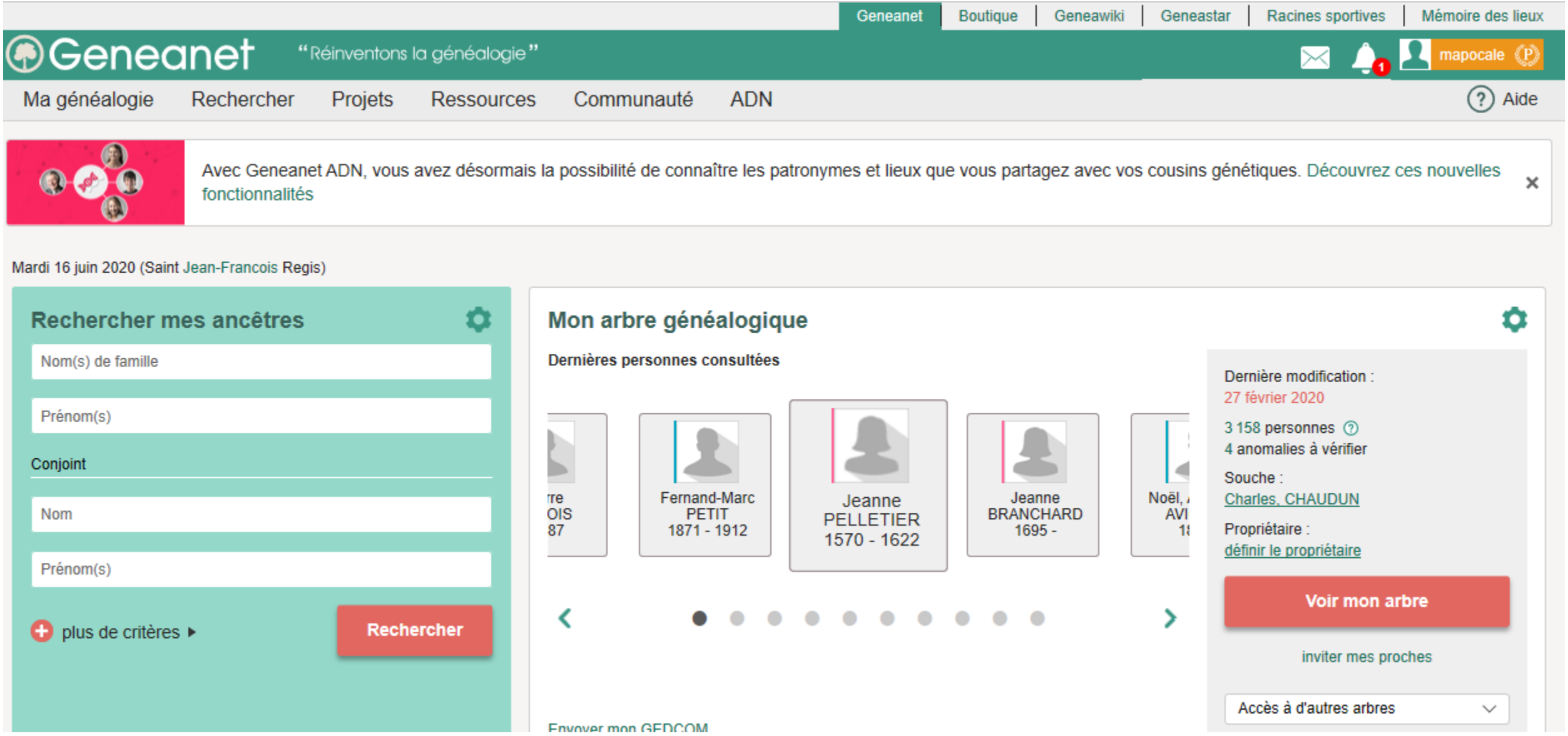
https://fr.wikipedia.org/wiki/Calendrier_julien

La généalogie: Exemple de visionneuse

Retour

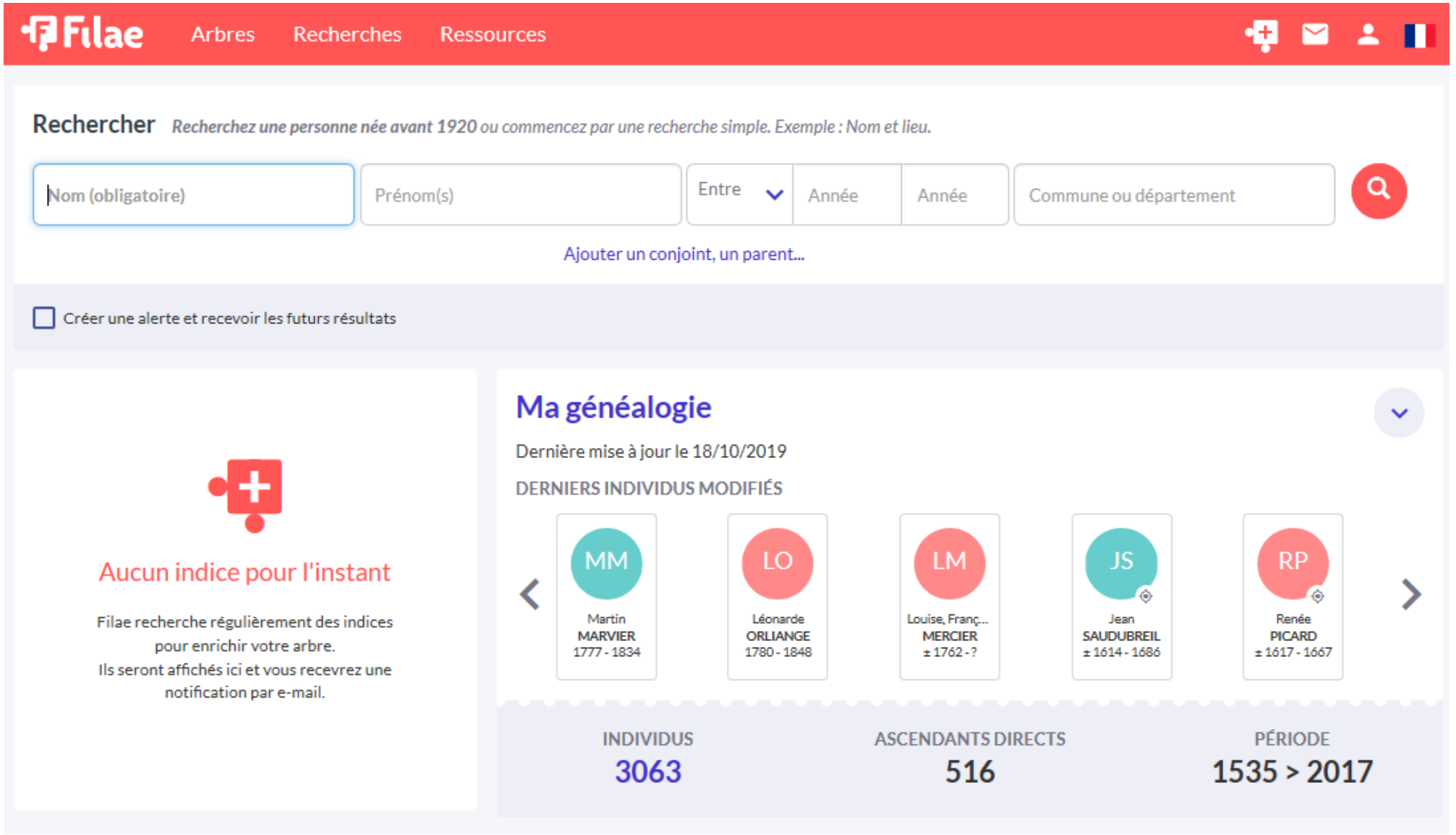


La généalogie: Exemple de site internet



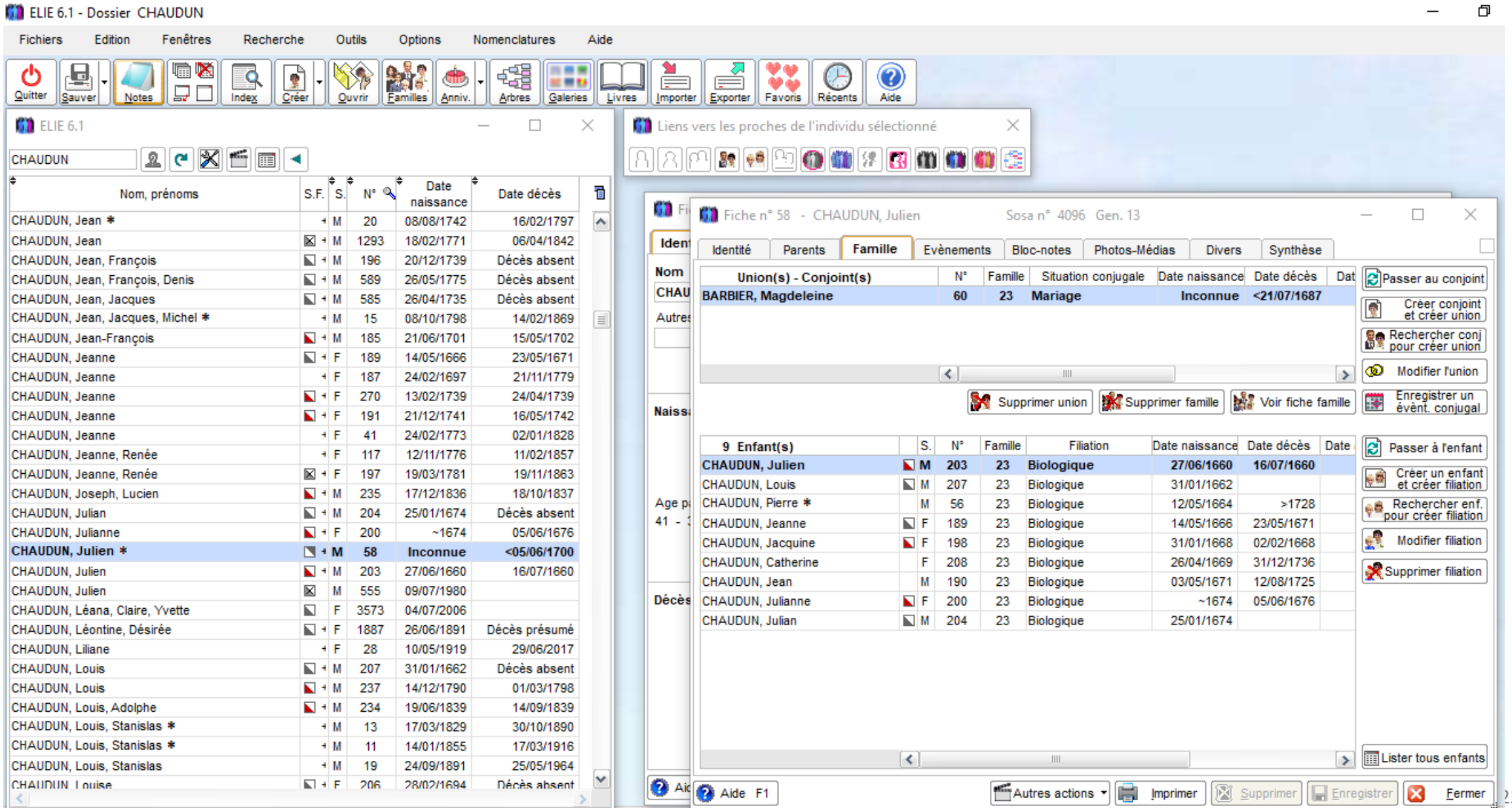
La généalogie: Exemple de site internet

Retour



La généalogie: Exemple de logiciel

Retour



Retour

La généalogie: L’implexe

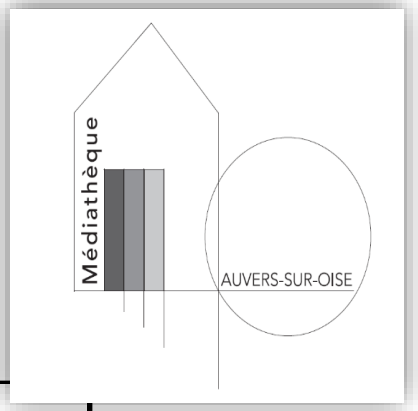
L'**implexe** est le rapport entre le nombre réel et le nombre théorique d'ancêtres d'une personne, à une génération donnée G.

La différence entre le **nombre théorique** (NT) et le **nombre réel** (NR) d'ancêtres s'explique par l'existence de mariages entre personnes apparentées.

En théorie, le nombre d'individus générant un implexe (ND : **nombre de doublons**) correspond à la différence entre NT et NR. Si, par exemple, un ancêtre apparaît 3 fois dans une génération, ND est égal à 2 pour cet individu.

Pour chaque génération, la **formule de calcul de l'implexe** est la suivante :
Taux d'implexe = 100% x (NT - NR) / NT).L'implexe est **exprimé en pourcentage**.

Les actes d'état-civil, points de repère



Date	Décision d'état-civil	
Août 1539	Ordonnance de Villers-Cotterêts	Fondation état-civil. Le français est langue officielle
Février 1556	Edit d'Henri II, déclaration de grossesse	Obligatoire pour les femmes non mariées ou veuves
1579	Ordonnance de Blois	
Avril 1667	Ordonnance de Saint-Germain en Laye	Obligation de signer les actes- Tenue des registres en double
Septembre 1792	Transfert de l'état-civil aux mairies. Création des tables décennales	
Du 22/09/1798 au 26/07/1800, les mariages sont célébrés au chef-lieu de canton		
1836	Premier recensement de la population	Puis tous les 5 ans,sauf pendant la guerre
Mars 1848	Suffrage direct et universel	Constitution de listes électorales
1850	Obligation de mentionner les contrats de mariage	
18 mars 1877	Création du livret de famille	
27 juillet 1884	Autorisation du divorce	En vigueur une première fois de 1792 à 1816
17 août 1897	Mention marginale de mariage et de divorce sur l'acte de naissance	
20 novembre 1919	Retranscription de l'acte de décès à la mairie du dernier domicile, losque survenu hors de celle-ci	
28 octobre 1922	L'acte de naissance doit mentionner date et lieu de naissance des parents	
1926	Premier recensement de la population parisienne	
8 avril 1927	Suppression des registres de publications de mariage	
29 mars 1945	Date et lieu du décès inscrits en marge de l'acte de naissance	